DÉLÉGATION DE PARIS

https://paris.secours-catholique.org



Notre organisation

Le Secours Catholique Caritas-France est composé d’un réseau de 72 délégations réparties sur l’ensemble du territoire français réunissant plus de 60 000 bénévoles. En 2025, 17 575 donateurs soutiennent la mise en œuvre des actions de solidarité de l’association, ce qui a permis à ses équipes de se mobiliser pour accompagner plus de 110 852 personnes en situation de pauvreté.

L'organisation du Secours Catholique à Paris

Les équipes locales

Les **1 067 bénévoles** de la délégation du Secours Catholique de Paris agissent au quotidien au sein de **29 lieux d'action** *(soit 92 équipes locales)* réparties sur l'ensemble de Paris. Chaque équipe anime diverses activités et actions pour rencontrer et venir en aide aux personnes en situation de précarité. Ces actions, individuelles et collectives sont définies en lien avec les personnes rencontrées pour répondre au mieux à leurs préoccupations et leurs besoins.

Plusieurs groupes d'acteurs engagés au Secours Catholique se réunissent également localement pour mener des actions de convivialité, d'entraide ou de changement social local dans les quartiers. Ces groupes sont composés de personnes en situation de précarité, de bénévoles, d'habitants et de toutes personnes souhaitant agir pour *construire un monde juste et fraternel*.

Consultez nos implantations

La réorganisation de la délégation

Fin 2025, la délégation de Paris a engagé une transformation majeure de son organisation, qui sera effective au 1er février 2026, avec le passage à un territoire unique.

Cette évolution vise à renforcer la proximité de l'action et à simplifier les pratiques au service des personnes accompagnées.
Elle se matérialise en adaptations concrètes : une meilleure orientation des personnes, une réorganisation des commissions des aides financières et de nouveaux dispositifs d'accueil des bénévoles.

Parallèlement, de nouvelles dynamiques de réseau et de vie associative se développent, favorisant rencontres, événements et coopérations locales. Ces changements structurants marquent une étape clé pour rendre l'action plus lisible, collective et ancrée dans les territoires. **L'organisation en un seul territoire à partir du 1er février 2026 est une étape dans l'évolution de l'animation de notre délégation.**

4 évolutions

- Orientation des personnes vers les équipes pour un accompagnement selon le principe de proximité.

- Réorganisation des Commissions des aides financières (lieux et orientations).

- 1 info collective par semaine au niveau de la délégation pour accueillir les nouveaux bénévoles, à partir d’avril 2026.

- Nouvelles manières de faire réseau par une mobilisation autour d’événements de délégation et de rencontres thématiques ; et parallèlement, au niveau des lieux d’accueil, développement des temps festifs, des relations avec les partenaires et les paroisses.

Cette organisation implique une évolution de nos pratiques sur les 4 points, en tenant compte de 2 principes : la proximité de l’action et la simplification de nos pratiques.

La délégation

La délégation veille au déploiement du projet national du Secours Catholique sur Paris. Pour cela, elle élabore tous les cinq avec tous les acteurs locaux un projet de délégation qui donne le cap à nos actions.

Le conseil d'animation est chargé de fixer les orientations globales de la délégation pour mettre en oeuvre chaque année ce projet de délégation. Il est composé des membres du bureau de la délégation, de l'équipe salariée et des membres bénévoles des équipes d'animation des Caritas et des équipes thématiques.

Des équipes thématiques mettent en réseau les acteurs de la délégation agissant sur un même sujet afin de leur permettre de renforcer leurs pratiques et d'agir ensemble pour lever les difficultés rencontrées par les personnes accueillies.

Une équipe de 21 salariés est chargée d'animer le réseau de bénévoles et de soutenir les actions menées avec les personnes en situation de précarité. Ils accompagnement les équipes locales, les groupes et les équipes thématiques dans la mise en oeuvre de leurs actions et de leurs projets.

Le bureau de la délégation s'assure de la mise en oeuvre des orientations fixées par le conseil d'animation et veille à l'articulation entre les projets menés sur Paris, les priorités nationales et la pastorale du diocèse. Il est composé de :

- 1 président : Christophe BAULINET
- 2 vice-présidents : Jean CORDIER et Victoria Anta
- 1 trésorier : Denys METTAIS-CARTIER
- 1 déléguée : Mary GORGETTE
- 1 aumônier : Christian MAHEAS
- Alda SENAGNON-SEGLA
- Isabelle KARDACZ
- Marie-France RENE

Nos partenaires financiers

De nombreuses entreprises et fondations soutiennent les actions du Secours Catholique à Paris. Nous les en remercions chaleureusement.

Région Ile de France

DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAF de PARIS

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de Paris

Mairie de Paris

PARIS

SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

ACADÉMIE
DE PARIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Chèques vacances ANCV

CHÈQUE-VACANCES

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement



Mais aussi, **Paris Habitat; SPIP**

L’organisation nationale du Secours Catholique

Le Secours Catholique-Caritas France est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1962. En France, le Secours Catholique couvre l’ensemble du territoire, grâce à ses 3 500 équipes locales réparties en 72 bureaux locaux appelés "délégations". À l’international, l’association est membre de la confédération Caritas Internationalis présente partout dans le monde à travers ses 165 Caritas membres. Le Secours Catholique-Caritas France développe ses actions à l’étranger en lien étroit avec ces Caritas nationales.

Le Secours Catholique-Caritas France est dirigé par un président issu de son Conseil d'administration élu pour trois ans.

L’association est gouvernée par :

- une Assemblée générale, qui se réunit une fois par an;
- un Conseil d'administration qui se réunit tous les mois;
- un bureau qui comprend le président, deux vice-présidents, le trésorier, un conseiller aux affaires internationales et un secrétaire;
- une direction exécutive dirigée par le délégué général de l’association.

Service d'Église, le Secours Catholique s’attache les services d’un aumônier général qui assiste aux séances du bureau et du Conseil d'administration, sans voix délibérative. Nommé par la Conférence des évêques de France, il représente l’autorité ecclésiastique et porte la dimension spirituelle au sein de l’association.

En savoir plus